

MESURES DE LA QUALITÉ DE L'AIR À CHAUMONT EN VEXIN

Atmo Hauts-de-France effectue la deuxième phase de mesures sur le territoire de la communauté de communes du Vexin-Thelle (CCVT).

La CCVT nouvelle adhérente à Atmo Hauts-de-France depuis début 2017 finance une campagne de mesures de la Qualité de l'Air sur son territoire.

Dans le cadre de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), la CCVT a sollicité l'Observatoire de l'Air, qui a proposé une campagne de mesures en deux phases. La CCVT regroupe 41 communes pour plus de 21 000 habitants.

Deux phases de mesures sur un site test

La station de mesures mobile d'Atmo Hauts-de-France a fait son retour pour 4 semaines rue Bertinot Juhel à Chaumont-en-Vexin, la commune la plus peuplée de la CCVT (plus de 3 000 habitants).

Comme lors de la première phase printanière de mesures (en mai/juin 2017), les polluants surveillés sont les particules en suspension PM10¹, le dioxyde d'azote, le dioxyde de soufre, le monoxyde de carbone et des paramètres météorologiques.

A l'issue de ces deux phases de mesures, les données seront analysées par nos équipes et l'ensemble des résultats fera l'objet d'une synthèse et d'un rapport d'étude détaillé, dont la parution est prévue pour la fin du premier semestre 2018. Il sera disponible en ligne sur notre site (rubrique Publications).

¹ Particules PM10 = particules en suspension dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres de diamètre (<10 µm)

66

L'étude en chiffres

- 5 polluants surveillés
- 8 semaines de mesures en 2017
 - Du 09/05/17 au 06/06/17
 - Du 27/11/17 au 26/12/17

99



Crédit photo : © Atmo / Kevin PARIS

Retrouvez les mesures de qualité de l'air en direct sur :
www.atmo-hdf.fr

CONTACT

Céline DEROSIAUX
Mob. : 06 85 55 80 58
contact@atmo-hdf.fr

Atmo Hauts-de-France
55 place Rihour, 59044 Lille Cedex
Tél. : 03 59 08 37 30
www.atmo-hdf.fr



Atmo Hauts-de-France, l'Observatoire de l'Air, surveille, informe, accompagne sur la qualité de l'air en Hauts-de-France. Il s'appuie sur une expertise de 40 ans pour répondre aux enjeux majeurs tels que la santé, le climat, l'aménagement du territoire, les transports, etc. Agréé par le Ministère en charge de l'Écologie et du Développement Durable et organisé sur les principes de collégialité et d'impartialité, Atmo Hauts-de-France développe son programme régional de surveillance de l'air 2017-2021, en lien avec les thématiques Santé, Climat et Énergie.